

«Les moyens de faire votre projet de vie»

Entretien avec Yannick Vanderborght*

Préférant parler d'«allocation universelle», Yannick Vanderborght insiste sur l'importance de l'universalité dans la réussite d'un système d'assistance sociale.

Le Jeudi: «Quelle est votre définition de l'allocation universelle?»

Yannick Vanderborght: «L'allocation universelle est l'idée d'un revenu de base versé sans conditions à tous les citoyens sur base individuelle. Dans cette définition, je mets l'accent sur les termes "sans conditions" et "individuelle". Les revenus sociaux pour pallier la pauvreté sont, comme le revenu minimum garanti, soumis à des conditions: il faut être pauvre, l'argent est versé aux ménages et le montant dépend de la composition du ménage. De fait, on décourage la vie en commun et on encourage l'isolement, ce qui est justement une des problématiques liées à la pauvreté.

L'allocation universelle, elle, n'est pas soumise à l'obligation de satisfaire à des conditions liées au marché du travail et elle est accordée à l'individu. En ce sens, elle se rapproche plus, dans sa conception, des allocations familiales.

Le Jeudi: «D'où vient, selon vous, l'idée d'une allocation universelle?»

Y. V.: «Les penseurs utopistes du XIX^e siècle qui ont fait la promotion de cette idée vivaient dans une société où n'existait pas encore l'État social. Ce qui est intéressant, c'est de constater qu'alors que l'État social s'est développé, arrivant à son apogée pendant les années 1970, la réflexion sur l'allocation universelle s'est poursuivie parallèlement.

À mon avis, c'est parce que l'État social a vite montré ses limites. Les assurances sociales ne protègent que ceux qui paient des cotisations sociales et donc tendent à exclure ceux qui ne cotisent pas, c'est-à-dire ceux qui ne font pas partie du marché du travail. Pour pallier ce défaut, on a créé des systèmes d'assistance. Mais très vite on s'est rendu compte que le système "assurances + assistance" génère des effets pervers. Par exemple, en donnant aux pauvres on crée des effets de trappe: lorsqu'on accède à l'emploi, on est pénalisé en perdant le revenu social.

L'insécurité économique aidant, on finit par préférer continuer à percevoir l'aide sociale plutôt que de se risquer à se lancer sur le marché incertain de l'emploi. D'aucuns pensent que l'allocation universelle découragerait le travail, mais en fait c'est le système d'assistance actuel qui le fait. J'aimerais préciser que je ne suis pas un fétichiste de l'allocation universelle. J'estime que le débat qu'elle ouvre permet avant tout une réflexion constructive qui pourrait faire émerger des solutions plus réalistes à court terme.»



L'allocation universelle - ou revenu citoyen - permettrait de remédier aux limites de l'État social d'aujourd'hui

Le Jeudi: «Quel est l'obstacle majeur à la mise en œuvre d'une allocation universelle?»

Y. V.: «L'obstacle majeur n'est ni financier ni technique. Nous vivons dans des pays extrêmement riches et il y a des prix Nobel qui nous démontrent que le financement est possible. Par ailleurs, on dispose de toutes les technologies nécessaires pour garantir une distribution juste à tous.

UN LONG CHEMIN

L'obstacle majeur, à mon avis, est éthique: il y a une valeur morale très forte dans l'ensemble de la population et le monde politique qui veut qu'on ne peut pas donner un revenu à quelqu'un qui ne travaille pas ou qui risque de ne pas travailler. Selon cette éthique, il y a une idée de réciprocité qui doit rester au cœur de notre système social. Sans réciprocité on risquerait de créer des profiteurs et des paresseux.

Il y a bien entendu des bons arguments contre ce type d'éthique.

Sans les passer tous en revue, il faut tout de même noter qu'une allocation universelle permettrait de financer toutes les activités sous-financées actuellement, comme le travail des parents au foyer et toutes les activités bénévoles et artistiques.

Ensuite, l'allocation universelle fonctionnerait comme un subside à l'emploi au sens large, à l'activité. Au lieu de

donner à l'employeur des "subsidés-aubaines" au moment de l'embauche, on pourrait donner ces subsides sous forme d'allocation universelle à chaque individu.»

Le Jeudi: «Quel est pour vous l'argument le plus fort en faveur d'une allocation universelle?»

Y. V.: «Sur le plan des principes, je suis convaincu du bien-fondé de l'allocation universelle, mais il y a, pour y arriver, un très long chemin politique et éthique à parcourir. Aujourd'hui on croit que pour lutter contre la pauvreté il est plus efficace de cibler les pauvres. C'est une erreur. Tous les systèmes qui ciblent les pauvres échouent à réduire la pauvreté et tous les systèmes qui universalisent tendent à réussir. Il faut aller vers plus d'universalité.

Mais pour moi l'argument le plus fort en faveur d'une allocation universelle réside en ce qu'elle représente une garantie majeure de liberté individuelle. Il ne s'agit plus d'une liberté purement formelle, mais d'une liberté réelle. En plus du droit de chacun à avoir un projet de vie, on vous donne, par le biais de l'allocation universelle, les moyens de poursuivre ce projet de vie.»

Le Jeudi: «Comment verriez-vous le financement d'une allocation universelle?»

Y. V.: «Il y a deux voies. La première serait d'agir sur la fiscalité générale ou sur le patrimoine. On ne toucherait pas aux cotisations sociales, on augmenterait plutôt la pro-

EXISTENCE

«Le principe, révolutionnaire, étant que l'on aurait droit à ce revenu d'existence parce qu'on existe et non pour exister.»
Ignacio Ramonet,
Le Monde diplomatique,
janvier 2000.

gressivité des impôts et on s'attaquerait aux niches qui ne profitent qu'aux plus hauts revenus et qui ont des effets particulièrement anti-distributifs.

L'autre voie concernerait les taxes vertes, sur la pollution et la consommation de ressources naturelles. Après tout, la nature appartient à tous, il serait donc logique que les taxes soient redistribuées à tous. Toutefois, dans ce cas, on ferait dépendre l'allocation universelle de la pollution de la planète. Personnellement, j'opterais pour la première voie.»

*Professeur de sciences politiques aux Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles et coauteur, avec Philippe Van Parijs, de *L'allocation universelle* (2005) parue aux Éditions La Découverte, Paris.

ARTISTE

Valérie est artiste et réclame depuis un certain temps la mise en œuvre au Luxembourg d'un revenu citoyen pour tous. Pourquoi?

«C'est un revenu de base qui me donnerait une sécurité dans la vie. Je me sentirais plus libre pour faire ce que je veux faire. En tant qu'artiste je pourrais me consacrer plus entièrement à mon art si je sais que mon minimum de subsistance est assuré. Aujourd'hui, je suis tellement occupée à chercher une sécurité financière que mon art, tant pis! De plus on ne me considère pas comme une "vraie professionnelle".

Si tout ce que je gagne va d'abord dans l'absolu nécessaire, c'est terrible. C'est existentiel.

Oui, ce mot est important. Si mon existence est assurée, j'ai mon tremplin pour faire ce que je veux.

Chacun, artiste ou pas, aurait plus le choix de suivre ses vrais talents. Si je choisis d'être caissière parce que j'aime l'être, OK, mais je ne devrais pas être caissière juste pour pouvoir exister. Nombreux sont ceux qui sont pleins d'angoisses le matin parce qu'ils vont à un boulot qu'ils n'aiment pas. Survivre... c'est juste survivre...

Mais je me permets de voir plus loin. Pour moi, tout le monde a le droit d'exister et d'avoir son existence assurée. Je pense que cela engendrerait la paix.

Car tant que quelqu'un n'a pas le droit d'exister, il a le droit d'être enragé - après l'angoisse, c'est la rage. De plus, tant qu'une personne a peur pour son existence, elle est poussée à maintenir un pouvoir sur son entourage et à se battre contre un ennemi à éliminer. Cet ennemi sera de préférence une cible facile dans la société, comme les immigrés ou les femmes.

Enfin, sur le plan politique, si tout le monde est égal devant la loi, c'est à l'État d'assurer cette égalité. Mais de ce côté-là, les attitudes sont encore moyennes.»